

JOURNAL DE MONACO

AVIS

Pour tout ce qui concerne
l'Administration et la Rédaction,
s'adresser au bureau du Journal
Rue de Lorraine
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE DIMANCHE

AVIS

Les lettres et envois non affranchis
seront refusés

Les manuscrits non insérés,
ne seront pas rendus.

Connais-tu le pays où les citrons mûrissent....?
(GOETHE, *Chanson de Wigou*).

ABONNEMENTS : UN AN 12 francs six mois 6 „ trois mois 3 „ Pour l'étranger les frais de poste en sus.		On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 11 Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois.	INSERTIONS : ANNONCES 25 cent. la ligne. RECLAMES 50 „ „ On traite de gré à gré pour les autres insertions
---	--	--	--

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 9 AU 14 AVRIL.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS	DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ETAT de l'atmosphère	VENTS						
	8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES				8 HEURES	2 HEURES	6 HEURES								
8 Avril	16	7	17	4	16	6	Beau	Nul	12 Mars	15	7	17	4	15	8	Beau	Nul
9 Id.	16	9	17	8	16	1	id.	id.	13 Id.	15	7	14	3	15	7	id.	id.
10 Id.	15	9	17	5	16	2	id.	id.	14 Id.	16	2	17	4	16	3	id.	id.
11 Id.	16	4	17	4	16	2	id.	S. S. E.									

MOIS DE MARS 22 jours beaux : 4 de vent : 3 de pluie.

Monaco, le 15 Avril 1860.

Le journal *Les Nationalités* vient de publier un nouvel article sur la Principauté.

En voici les passages les plus importants :

MONACO

Encore la Principauté de Monaco ! Et pourquoi pas ?

L'un des principaux organes de la presse parisienne, l'*Opinion Nationale* ayant consacré deux articles à cet Etat, nous ne devons pas hésiter à suivre l'exemple donné par le journal de M. Guérault, à traiter à fond les questions relatives à cette Principauté et à la nation monégasque, sinon créée, du moins mise en lumière par M. Félix Mornand. D'ailleurs il y a là une question de frontières qui importe à la France et qui explique l'intérêt que les journaux français attachent aux Etats du Prince Charles III.

Nous affirmons tout d'abord que ce n'est point la critique des articles de M. Félix Mornand que nous avons en vue. Le collaborateur des Guérault, des Bonneau, des Sauvestre, dans une question où il s'agit de libertés populaires, ne peut avoir que des intentions irréprochables. Le semblant de dissidence qui se montre entre les *Nationalités* et l'*Opinion Nationale* dans la question de la Principauté de Monaco, doit être indubitablement le résultat d'informations peu exactes que M. Mornand aura recueillies dans son voyage aux Etats mentonnais.

Mais quel est le voyageur qui, en réalisant ses notes de voyage, peut dire je suis certain

qu'elles sont l'interprétation exacte de la vérité ! Aussi, prions-nous notre confrère de scruter les lignes qui vont suivre.

Depuis le règne du prince Honoré V de Grimaldi, deux traités lient la Principauté de Monaco au Royaume de Sardaigne. Le premier règle le protectorat que les Etats-Sardes doivent à la Principauté, il date de 1815, le second, de date plus récente, fixe les droits de poste et les taxes sur le tabac, que le Prince Honoré V, abandonna au Roi de Piémont.

Voici dans quelles circonstances le second traité avait été conclu.

Souverain au même titre que les Princes allemands, Honoré V, laissait entrer chez lui, moyennant l'acquit des droits de douane, le tabac et autres articles offrant des bénéfices aux caboteurs de la Principauté ; il y avait à Monaco une manufacture de tabac, une manufacture de cotonnades, la plupart des produits importés étaient réexportés dans les Etats-Sardes. L'administration piémontaise criait à la contrebande !

Pour les libres échangistes la contrebande est la conséquence fatale des droits prohibitifs ou le crime des protectionnistes. La contrebande s'effectuant à Monaco dans l'intérieur du Piémont démontrait incontestablement que les tarifs de la Principauté étaient plus favorables au commerce que ceux du royaume de Sardaigne. Alors pourquoi crier à la tyrannie des Grimaldi ?

Mais, la monnaie de Monaco, disent encore quelques critiques dignes de figurer au rang des moutons de Panurge ! On voit tout d'abord que les illustres aristarques n'ont jamais examiné les choses de bien près. Peut-on parler de la monnaie de Monaco, après les *mouttes*, les 1/2

mouttes et les *pallanques*, pièces de 40 centimes, de 20 centimes et de 5 centimes du Piémont ? Qui jamais a pu fixer la valeur intrinsèque de ces diverses pièces ? Peut-on se plaindre, après l'agio ou différence entre la *bonne monnaie* et la monnaie *abusive*, comme on dit en Piémont, après la monnaie toscane avec ses paoli et leur subdivisions plus minces que le papier, sans aucun chiffre qui en indique la valeur et qu'on ne peut tenir en pleine main en plein vent ?

Assurément, à côté des monnaies italiennes, le système décimal introduit à Monaco était un immense progrès !

Revenons aux traités du Piémont avec la Principauté ! En vertu de ces traités, les Souverains des Etats-Sardes devaient loyale protection aux Princes de Monaco : Comment cette protection a-t-elle été exercée ? Interrogeons les faits, ils répondront qu'elle a abouti à la spoliation des protégés.

En 1847 les habitants de la Principauté demandaient la révocation des ordonnances édictées par Honoré V, et les inspirations du Piémont n'étaient point étrangères aux agitations de Menton et de *Roccapruno*. Les conseillers de Florestan l'encouragèrent à refuser toute concession. Les villes de Menton et de Roquebrune, entraînées par des meneurs intéressés se déclarèrent *cités libres*. Et le Piémont au lieu d'intervenir en faveur de Florestan, protégea les communes qui condamnèrent ce Prince à l'exil de leur territoire.

Quant au peuple de ces deux communes, il n'a été jusqu'ici que l'âne de la fable. Nous doutons qu'il sorte du rôle que lui ont tracé les me-

neurs qui le dirigent même dans le vote qui se prépare en ce moment, vote dont l'objet serait le choix entre l'administration du Prince Charles III et l'annexion à la France.

Nous ne comprenons point pourquoi ce vote aurait lieu. Si l'intérêt du comté de Nice est de faire retour à la France, en est-il de même pour la Principauté de Monaco.

Le suffrage universel est assurément le droit imprescriptible des nations, mais à quel titre le gouvernement français mettrait-il en question à son profit, l'autorité de Charles III ?

Les partisans du vote annexionniste ne comprennent point peut-être que le chef du pouvoir en France a pour mission d'acquitter les dettes de reconnaissance du pays qui l'a élevé au trône ; et sans doute, ils ignorent qu'aux époques des premières coalitions formées contre la France, les Princes de Monaco versèrent avec nous leur sang sur les champs de bataille où la fortune de nos armes décidait de notre liberté.

On lit dans l'Indépendance belge du 11 :

« Nos correspondants de Paris, d'accord avec les journaux français, nous ont annoncé à plusieurs reprises que le Prince de Monaco était entré en négociations avec le gouvernement français pour la cession de la Principauté à la France.

» Le Prince nous fait écrire que ces bruits n'ont rien de fondé et nous prie de les démentir. »

Les émigrations commencent sur le littoral méditerranéen. L'inclémence de cet hiver, les appréhensions politiques, l'ennui de retrouver dans des sites qui semblent faits pour le repos et la poésie les préoccupations qu'on avait fuies sont inévitablement pour quelque chose dans ce départ.

Mais ne serait-il pas plus conséquent de le différer, aujourd'hui qu'il ne s'agit plus que de fêtes, et que la plus belle et la plus gracieuse de toutes, la fête des fleurs et du soleil rayonne partout ? Elle s'est fait trop attendre, voilà ce qu'on lui reproche, et, dans notre éden de Monaco, si bien abrité contre les bourrasques de toute sorte, on s'en est aperçu pendant tout le mois de mars lui-même.

Voici, du reste, les observations météorologiques que nous avons faites pendant le trimestre qui vient de s'écouler.

Pendant le mois de janvier, vingt-deux jours beaux, six de pluie, trois de vent ;

une température dont le maximum a été de douze degrés et le minimum de dix.

Pendant le mois de février, dix jours beaux, seize jours couverts, un jour de pluie, deux jours de vent ;

une température dont le maximum a été de treize degrés sept dixièmes, et le minimum de dix degrés huit dixièmes.

Pendant le mois de mars, vingt et un jours beaux, trois jours couverts, trois jours de pluie, quatre jours de vent ;

une température dont le maximum a été de seize degrés neuf dixièmes et le minimum de onze degrés deux dixièmes.

Ces chiffres se résument en un total de cinquante-trois jours beaux, dix-neuf jours

couverts, dix jours de pluie, neuf jours de vent, et en une température moyenne de dix degrés 5 dixièmes pour le mois de janvier ; de onze degrés pour le mois de février, et de treize degrés six dixièmes pour le mois de mars.

Si l'on compare ce relevé à celui du dernier trimestre de 1859 et à ceux des mêmes trimestres dans les années précédentes, on s'aperçoit d'une différence considérable tant dans la température moyenne des jours beaux que dans leur nombre. La Principauté a donc eu, elle aussi, son hiver exceptionnel ; la neige s'est plusieurs fois montrée sur les crêtes qui l'entourent, et les neuf jours de vent signalés par nous ont été de véritables tourmentes, on ne peut plus funestes aux récoltes d'olives et d'orangers qui sont la richesse du pays. Toutefois encore, malgré ces perturbations, il y a bien loin de nos chiffres à ceux relevés soit en France soit sur les autres parties du littoral méditerranéen ; et, comparée aux bouleversements et aux froids qui ont sévi partout, la température du climat de Monaco est demeurée une température exceptionnelle. La violence du vent, pendant quelques jours de cette saison, est un fait inhabituel que nous devons considérer comme la conséquence des perturbations atmosphériques qui se sont produites au dehors.

Quelques étrangers ont pris à tort ce vent pour le *mistral*, il n'y a point de *mistral* à Monaco. Ce vent périodique, si désagréable et si préjudiciable à la santé, n'a rien de commun avec les bourrasques sud-ouest que nous avons accidentellement essayées.

On sait que l'on donne en Languedoc et en Provence le nom de *mistral* au vent soufflant du nord-nord-ouest qui, après avoir frappé les sommets toujours neigeux de la chaîne des Pyrénées, se réfléchit, par une sorte de contrecoup sur le Languedoc et sur la Provence. Ce vent en arrivant sur le littoral du département du Var, rencontre derrière Toulon les derniers contreforts des Basses-Alpes qui lui font obstacle et vient mourir le long de ce littoral. A Hyères on le ressent encore, il y est cependant moins violent qu'à Toulon ; il en est de même à St-Tropez et à Fréjus, bien que, par l'appréciation et la configuration du littoral, il soit facile de comprendre que le *mistral* doive avoir peu de prise sur ces régions qui sont en retrait assez marqué relativement à la presqu'île de Giens et au cap de Porte.

Mais le principal obstacle naturel qui forme comme une sorte d'écran contre lequel viennent se briser les fureurs du *mistral*, ce sont les montagnes connues sous le nom de chaîne de l'Estérel, qui en garantissent presque entièrement Nice, et le groupe de montagnes qui, de Nice à Menton, enveloppe Monaco et rejette vers les versants opposés ce qui reste de ce vent N-N-E. après qu'il s'est, pour ainsi dire, usé sur le littoral provençal.

Une preuve bien concluante à l'appui de ce que nous avançons, c'est ce que dit Fodéré dans l'ouvrage qu'il a écrit sur les Alpes au commencement de ce siècle. En parlant des vents qui soufflent le plus fréquemment sur le littoral de Nice, il dit que ce sont en général les vents du sud, et qu'il a été à même de constater à plusieurs reprises, que par-

tant de Nice, poussé par un bon vent arrière, pour se rendre à Marseille, on trouve souvent, au-delà du cap de la Napoule, à quatre lieues de distance de Nice, le N-N-E. ou *mistral*, qui ne dépasse pas cette pointe et qui oblige les navires à rétrograder. — Il n'y a donc pas de *mistral* à Monaco.

Le mois d'avril a rendu à notre vallée sa sérénité habituelle ; nos campagnes sont dans tout leur éclat, ce ne sont que fleurs et parfums, et les premiers jours du trimestre dans lequel nous venons d'entrer ont rendu tout son épanouissement à la riche végétation de notre éden, toute leur douceur aux tièdes brises de notre atmosphère. Aussi les touristes qui se disposent à émigrer, aussi bien que ceux dont le retour en France s'effectue des autres parties de l'Italie feront-ils bien d'abandonner la route déjà poussiéreuse de la Corniche pour se reposer ici quelques jours.

NOUVELLES

DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

On vient de faire une application importante de la photographie à la teinture des tissus. A l'aide de plaques découpées ne soumettant à l'action de la lumière que le dessin qu'on désire obtenir, on produit sur les tissus imbibés de bichromate de potasse, sel très-sensible à l'action de la lumière, des impressions d'un rouge pâle très-solide. Ce bichromate de potasse est très-susceptible de devenir un mordant et de se combiner avec la garance, le campêche, etc.

Les nègres doivent disparaître devant la civilisation si l'on en croit les communications de M. d'Abbadie. Le savant voyageur a très-sérieusement constaté en Kabylie et en Nubie, que l'usage de la viande rendait le teint très-clair aux nègres tout en leur laissant les autres caractères de leur race.

Une correspondance du journal le Nord annonce que les gouvernements de Paris et de Turin discutent en ce moment les bases d'un nouveau système monétaire qui serait commun aux deux Etats.

On écrit de Paris à la France Centrale :

« On assure que des négociations actives sont en ce moment entamées entre le gouvernement français et le gouvernement anglais pour la suppression des droits différentiels et l'assimilation des deux pavillons, conformément aux vœux émis par la chambre des communes. Les principaux armateurs ont été appelés à Paris pour donner leur opinion. Opposés en principe à cette mesure, ils auraient demandé comme compensation, si elle était adoptée, de grandes facilités pour l'achat de navires à l'étranger. En second lieu ils auraient demandé que les charpentiers de la marine et les calfats cessassent d'être soumis à l'inscription maritime ce qui permettrait d'avoir ces ouvriers en plus grand nombre et à meilleur marché. Nous ne savons quel sera le résultat de ces négociations, qui portent sur un point de la plus haute importance pour notre marine. La nouvelle que nous donnons nous vient d'une source excellente et quasi-officielle. Nous la donnons cependant sous toutes réserves. »

On lit dans le Journal du Hiver :

« Il y a cent ans environ, le maréchal de Saxe écrivait que, pour tuer un soldat, il fallait son poids de plomb. Ce résultat qui semble étrange, s'est à peu de chose près reproduit à la bataille de Solferino.

D'après des calculs qu'on peut regarder comme reposant sur des bases assez solides, il aurait été tiré du côté des Autrichiens, dans cette rude journée, 8 millions 400,000 coups de fusil, et l'on évalue à 2,000 hommes tués et à 10,000 blessés la perte que le feu de l'infanterie

a fait éprouver à l'armée alliée. Chaque soldat atteint aurait donc coûté 700 coups de fusil, et chaque mort 4,200. Or, comme le poids moyen des balles est de 30 grammes, il aurait fallu au moins 126 kilogrammes de plomb par homme tué, en sorte qu'on retombe au moins dans l'évaluation du vainqueur de Fontenoy. »

De même que la vigne et la pomme de terre, le caféier des Antilles et l'olivier de la France méridionale ont leur maladie endémique. Cette affection, qui est presque analogue pour les deux plantes, se traduit d'abord par l'apparition d'un insecte (*antemaria*) qui en couvre ses feuilles par myriades, après quoi surgit un végétal cryptogame (*mucédinée*) qui achève ce que les animaux avaient commencé; la plante végète et se stérilise: c'est ce que pour les oliviers on nomme la *maladie noire*. Après avoir étudié avec soin cette importante matière, des naturalistes ont découvert que le mal est un phénomène consécutif à une sécrétion dont les branches se couvrent, que cette exudation attire les insectes, et que l'année suivante, arrivent les champignons.

Dans certaines parties des Antilles, cette maladie a fait des progrès tels, que la Martinique qui, autrefois, fournissait de café presque le monde entier, en récolte à peine au jourd'hui pour sa consommation.

Pour combattre ce fléau, dont les ravages sont comparables à l'oïdium, il est un moyen très-simple et très-efficace, c'est d'asperger avec un lait de chaux les plantes attaquées.

Le *Strait-Times* donne la liste suivante des navires de guerre français qui doivent se joindre à l'escadre anglaise pour opérer en Chine:

Frégates à hélice: la *Renommée*, portant pavillon amiral; la *Dirce*, ayant à bord le général Jamin et son état-major; l'*Entreprenante*, ayant à bord le général Colineau.

Transports à vapeur; le *Rhin*, l'*Isère*, la *Garonne*, la *Nièvre*, le *Calvados*, la *Loire*, le *Rhône*, la *Sèvre*.

Frégates à voiles; la *Forte*, la *persévérante*, la *Vengeance*, l'*Andromaque*.

Il faut ajouter à cela 30 canonnières à hélice qui ont été embarquées toutes démontées sur le *Weser*, l'*Asie* et l'*Européen*. Le *Duperré*, servira de vaisseau hôpital. Le *Forbin* est déjà arrivé à Singapour et reparti pour le Nord.

Si nous avons une triste opinion du caractère des Chinois, ils semblent nous le rendre avec usure. Dans un manifeste publié en 1851, les Européens étaient ainsi traités par un gouverneur chinois:

« Barbares haïssables! barbares dégoûtants! essayez donc de vous mirer dans une glace! Voyez-vous y! Vous n'êtes que des bêtes et des animaux, vous ne différez des brutes que par votre manière de parler. . . . Avec votre opium, vous avez entamé la vie et la santé de notre peuple; avec vos clipper, vous vous êtes emparés violemment des sources de nos baux. Insatiables comme des baleines toujours prêtes à dévorer, contents et persévérants comme des vers à soie détruisant la feuille des mûriers, vous ne cessez de poursuivre vos empiétements.

» Que l'on vous accorde un pas, vous en faites deux immédiatement. Vous pensez qu'en agissant conformément à vos plans, vous arriverez à vos fins, et vous vous apprêtez à agir comme le tigre et le loup parmi les bêtes; mais savez-vous que notre peuple ne vous regarde que comme des oiseaux dans une cage, des poissons dans un filet, des chiens dans une trappe et des moutons dans un parc? Un beau matin lorsque la rage du peuple aura éclaté, spontanée et soudaine, vous vous trouverez tous assaillis; vous serez égorgés, ne laissant pas de vestiges après vous. Le présent édit est publié pour votre information. »

Voilà, dit M. Cortambert, des imprécations terribles que plusieurs centaines de millions d'hommes répètent pourtant à l'unisson! Mais entre de telles menaces et l'exécution de ces effroyables projets, il y a un monde. Les Chinois, plongés dans une profonde léthargie, nous paraissent incapables de se soulever d'un commun accord, comme le firent autrefois les Japonais, et d'ourdir contre les Européens un complot vraiment sérieux. On a cependant beaucoup trop rabaisé le courage et la puissance

des Chinois: les derniers combats ont montré qu'ils étaient capables d'une certaine opiniâtreté dans la défense. Leur armée, qui peut compter environ 800,000 hommes, n'offre, il est vrai, rien de formidable que sa masse; les Chinois ignorent l'art des évolutions militaires; ils sont en général fort mauvais canonniers, et, suivant un missionnaire, un soldat européen peut brûler au moins vingt cartouches avant que le Chinois ait tiré un seul coup.

A HONORINE

SOUVENIR D'HORACE

..... Miseri quibus
Intenta nites!
HORACE.

Vrai Dieu! si j'étais Honorine,
La divine brune aux yeux bleus,
Dont le corps souple se dessine,
Sous sa robe de mousseline,
En contours si voluptueux
Que pour la voir, quand elle passe
Dans ses atours frais et pompeux,
Chacun, se retournant sur place,
Du regard bien longtemps la suit,
Comme on aime à suivre la trace
Du blanc cygne, au port plein de grâce,
Qui sur le lac azuré fuit;
Ou bien celle du météore
Jetant la nuit, — sublime aurore, —
Dans l'air ses feux éblouissants;
Vrai! je voudrais, franche coquette,
Faire d'amour tourner la tête
A tous ces beaux fils séduisants,
Qui, s'ils parviennent, les perfides!
Des jeunes filles trop candides
A ravir les tendres faveurs,
Aussitôt se font une fête
De prôner partout leur conquête
Avec des airs triomphateurs.
Or, moi, pour mieux tirer vengeance
De ces fâts pleins de suffisance,
Je saurais, pour eux chaque jour
Mettant ma beauté sous les armes,
Par la puissance de mes charmes
Les soumettre au joug à mon tour;
Et fondre au feu de mes pannelles
La glace de ces cœurs rebelles,
Comme au retour des jours heureux,
Du doux printemps la tiède haleine
Ramollit les eaux de la plaine
Qu'enchaînait l'hiver rigoureux.
Et, pour achever de séduire
Ces petits-maîtres vaniteux,
L'on me verrait à mon sourire
Quelquefois mêler, à dessein,
Ces douces larmes que l'ivresse
Arrache à la jeune maîtresse
Dont l'amour oppresse le sein.
Puis, sans crainte d'être punie
Si, pour tromper ces faux amants,
Usant comme eux de perfidie,
Je me liais par des serments,
Alors, par l'ombre de ma mère,
Et par tous les astres du ciel,
Je jurerais d'être sincère;
Sûre qu'au séjour éternel,
Les Dieux resteraient sans colère
A ce mensonge criminel.

Et lorsqu'au bruit flateur des paroles dorées,
Dont saurait le bercer mes lèvres adorées,
J'aurais endormi leur orgueil;
Et que trop confiants dans la foi des étoiles,
Au souffle du bonheur ils ouvriraient leurs voiles,
Sans soupçonner près d'eux l'écueil;
Soudain, fesant gronder l'orage sur leur tête,
Je les réveillerais au bruit de la tempête,
Où devrait sans retour s'engloutir leur espoir.

Aussi le feu-follet, qu'au vallon on voit luire,
N'attire le passant, qui s'attarde le soir,
Que pour mieux à sa perte avec art le conduire.

Las! malheur à celui que ta rare beauté
De son perfide éclat n'a pas encore trompé!

Pour moi, tout récemment échappé du naufrage,
J'ai, dans le temple saint de la reine des mers,
Fait, pèlerin pieux, l'offrande d'une image,
Et de mes vêtements mouillés des flots amers.

A. de K.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 au Mars 4 Avril

- NICE. — b. *St-Jean*, c. Médecin, m. d.
Id. — b. *St-Joseph*, c. Delpiano, m. d.
MENTON. — b. *Conception*, c. Palmaro J., m. d.
NICE. — b. *St-Joseph*, c. Bregliano, m. d.
FINALE. — b. *Conception*, c. Sacccone, m. d.
NICE. — b. *Conception*, c. Pisan P., m. d.
Id. — b. *Conception*, c. Corradi, m. d.
Id. — b. *Conception*, c. Moreau, m. d.
Id. — b. *St-Réparate*, c. Mangiapan, m. d.
MENTON. — b. *Annunciation*, c. Vincenz, m. d.
NICE. — b. *St-Michel*, c. Benvenuto, m. d.
Id. — b. *Conception*, c. Ginocechio, m. d.
Id. — *Notre-Dame-des-Anges*, c. Palmaro, m. d.
FINALE. — b. *Conception*, c. Massafferro, m. d.
NICE. — b. *St-Sophie*, c. Gioan Honoré, m. d.
Id. — b. *Dolore*, c. Chiossa, m. d.
LA NOUVELLE. — b. *St-François*, c. Goesino, vin.
MARSEILLE. — b. *Miséricorde*, c. Palmaro, m. d.
Id. — b. *Napoleon III*, c. Orenge, m. d.
NICE. — b. *Conception*, c. Ginocechio, m. d.
Id. — b. *Conception*, c. Mantero, m. d.
Id. — b. *Belle-Italie*, c. Ariga, m. d.
Id. — *St-Second*, c. Marcenaro, m. d.
Id. — b. *Assomption*, c. Molinello, m. d.

Départs du 30 Mars au 4 Avril

- NICE. — b. *Conception*, c. Palmaro J., m. d.
SAN-REMO. — b. *Conception*, c. Palmaro J. m. d.
NICE. — b. *Conception*, c. Sacccone, m. d.
VINTIMILLE. — b. *Conception*, c. Pisan P., m. d.
Id. — b. *Conception*, c. Corradi, m. d.
Id. — b. *Conception*, c. Moreau, m. d.
VILLEFRANCHE. — b. *S-Réparate*, Mangiapan, m. d.
CETTE. — b. *Annunciation*, c. Vincenz, m. d.
MENTON. — b. *St-Michel*, c. Benvenuto, m. d.
FINALE. — b. *Conception*, c. Ginocechio, m. d.
MENTON. — b. *N-D-des-Anges*, c. Palmaro, m. d.
NICE. — b. *Conception*, c. Massafferro, m. d.
MENTON. — b. *St-Sophie*, c. Gioan, m. d.
GÈNES. — b. *Dolore*, c. Chiossa, m. d.
LIVOURNE. — b. *St-François*, c. Goenino, m. d.
MENTON. — b. *Miséricorde*, c. Palmaro, m. d.
Id. — b. *Napoleon III*, c. Orenge, m. d.
FINALE. — b. *Conception*, c. Ginocechio, m. d.
Id. — b. *Conceptions*, c. Mantero, m. d.
BORDIGHIERA. — b. *Belle-Italie*, c. Arigo, m. d.
St-REMO. — b. *St-Second*, c. Marcenaro, m. d.
FINALE. — b. *Assomption*, c. Molinello, m. d.

ORCHESTRE DES BAINS DE MONACO

Sous la direction de M. CARLO ALLEGRI

PROGRAMME DU CONCERT

du Dimanche 8 Avril 1860, à 8 heures du soir.

- 1° *L'Amico*, Galopp *Allegri*
2° Duetto nell'opera *I Lombardi* *Verdi*
3° Fantasia per violoncello sopra motivi
del *Poliuto* *Quarenghi*
4° *L'Amore*, Valtzer *Allegri*
5° Sinfonia nell'opera *Il Montanaro* *Mercadante*
6° Cavatina nell'opera *il Barbieri* *Rossini*
7° Melodie del *Rigoletto*; variate per violino di *Sessa*
8° *Daghela avanti un passo*, Polcha. *Giorza*

Parmi les Journaux utiles qui se publient à Paris, nous devons citer le MONDE THERMAL, Moniteur des eaux minérales et des bains de mer de la France et de l'étranger; rédacteur en chef: M. EMILE BADOCHÉ.

C'est un guide indispensable aux malades et aux touristes qui voyagent pendant l'été. — En s'adressant FRANCO, à M. BERTHIER, 52, rue Bonaparte, à Paris, on peut avant de se rendre à un établissement thermal ou à un bain de mer, avoir des renseignements sur les prix, le nom des docteurs en médecine, le nom des principaux hôtels, etc, etc. »

SAISON D'HIVER

1859-60

BAINS DE MONACO

SAISON D'HIVER

1859-60

CERCLE DES ÉTRANGERS

L'hiver, cette saison de fêtes et de plaisirs de toutes sortes pour les riches, a dû jusqu'ici abandonner à l'été le privilège exclusif des bains et des jeux; la Société nouvellement organisée pour l'exploitation des BAINS DE MONACO vient de combler cette lacune. — La vie d'été, les agréments des villes d'eaux des bords du Rhin se retrouvent en hiver dans cette contrée féerique où fleurit un éternel printemps. Rien de plus étrange que l'aspect de Monaco, rien de plus délicieux que sa vallée et son rivage embaumés où roses et géraniums, grenadiers, orangers et citron-

niers font étinceler en toute saison leur verdure, leurs fleurs et leurs fruits d'or! Car sous ce ciel privilégié, la température n'est jamais au-dessous de dix degrés. C'est le plus beau climat du continent européen.

Le nouveau Cercle est construit au centre d'un jardin délicieux dominant la mer. — Salons de Conversation, de TRENTE ET QUARANTE et de ROULETTE à un seul zéro; jeux de Société; Cabinet de lecture, Revues et journaux de tous les pays. — Le café-restaurant du Cercle est à la hauteur des premiers établissements de ce genre.

Nouveaux hôtels confortablement meublés. — Prix modérés.

BALS, CONCERTS, THÉÂTRE, RÉGATES, EXCURSIONS,

BAINS DE MER

Le climat et la situation exceptionnelle de la plage sablonneuse de Monaco permettent d'y prendre des bains en toute saison.

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO

Les trois quarts de la route par le chemin de fer de Marseille et Toulon. — Départ de Paris à 8 heures du soir. Arrivée à Marseille à 3 heures, à Toulon à 6 heures. De Toulon à Nice, par les Messageries. — Départ immédiat. De Marseille à Nice, par bateau à vapeur. — Départ tous les mercredis et samedis à 8 heures du soir. Arrivée à Nice à 8 heures du matin, — et tous les jours par les Messageries Générales du Var, bureau à Marseille, rue Canobière, 7, et à Nice, Hôtel des Etrangers d'où part l'Omnibus de Monaco. De Nice à Monaco, en 3 heures par Omnibus et voitures à volonté, au bureau des Messageries Générales, hôtel des Etrangers. Trajet à volonté en trois quarts d'heure de Monaco à Menton.

HOTEL DE RUSSIE

TENU PAR H. MAUREL DE NICE

PLACE DU PALAIS, A MONACO

APPARTEMENTS, & CHAMBRES MEUBLÉS

AU JOUR ET AU MOIS.

LOGEMENT ET PENSION DE 7 A 12 FRANCS PAR JOUR

TABLE D'HOTE

A 10 heures du matin et à 6 heures du soir.

REMISE ET ÉCURIE

MODES

A. FÉRAUDY
RUE BASSE
Maison C. Barralis

AVIS Tous les ouvrages français et étrangers, dont il sera envoyé 2 exemplaires à la direction, seront annoncés dans le journal. — Un article spécial leur sera consacré s'il y a lieu.

HOTEL DES ÉTRANGERS

TENU PAR GAZIELLO ANGE

Cet hôtel situé à deux pas de la plage de Monaco au milieu d'un jardin de citronniers et d'orangers offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Prix modérés.

LIBRAIRIE

VATRICAN
Place du Palais
Papeterie, Articles de bureau, Papier de musique, etc.

COMMISSION
Cabinet de lecture. — Bureau des Omnibus de Nice à Monaco

AUX DOCKS DE MONACO

ANTOINE VATRICAN
Place du Palais, à Monaco.
Reçoit en consignment les Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs et Comestibles des meilleures maisons de l'Europe.
Expédie en échange les Huiles d'olive, Figues, Oranges, Citrons et autres produits de la Principauté de Monaco.
Spécialité pour l'expédition des branches d'orangers et de citronniers chargées de fleurs et de fruits.

IMPRIMERIE

DU

JOURNAL DE MONACO

RUE DE LORRAINE

Impressions de luxe et ordinaires — Circulaires — Factures — Prix-courants — Registres — Lettres de faire part — Cartes de visite, Cartes d'adresse, etc., etc.

PRIX TRÈS-RÉDUITS

RESTAURANT NOGHÈS, rue du Tribunal. — Pension depuis 50 fr. — Chambres garnies.

PENSION au jour et au mois
CLAUDE OLIVIER
rue de Lorraine, à côté de la Poste
CHAMBRES GARNIES.

HOTEL
DES QUATRE NATIONS
A MENTON

TENU PAR
GUILLAUME ISNARD

Grands et petits appartements confortables, pour familles. Plein Midi et vue de la mer.

BAZAR MENTONNAIS

Rue St-Michel, Menton

Choix varié d'articles de toutes sortes — Porcelaine, faïence, objets d'art, etc.

SERVICE RÉGULIER

D'OMNIBUS

ENTRE

NICE & MONACO

DÉPARTS :

de NICE, au bureau des Messageries Générales, Hôtel des Etrangers.
de MONACO, au bureau des Omnibus, place du Palais.

PRIX : 4 FRANCS.
Voiture à 4 places, à toute heure,
AU PRIX DE 20 FRANCS.

AVIS MM. les Etrangers qui désirent louer à Monaco des villas, maisons, ou appartements meublés, des chambres garnies, etc. peuvent s'adresser à l'administration du Cercle, rue de Lorraine, où les renseignements qu'ils pourront désirer leur seront fournis gratuitement.